

elle prit un coupé, en disant au cocher de la conduire rue de la Chaussée d'Antin.

Il n'était pas encore neuf heures lorsqu'elle sonna à la porte de l'appartement de M. de Bierle, dans lequel elle allait entrer pour la première fois.

Ce fut le jeune homme qui vint lui ouvrir, Mme Gallois n'étant pas encore arrivé. À la vue de Blanche, il eut un mouvement de surprise et d'effroi en même temps. Cette visite inattendue et à pareille heure annonçait quelque malheur.

Il referma vivement la porte, prit la main de la jeune femme et l'entraîna dans son cabinet.

Blanche se laissa tomber dans un fauteuil.

Henri avait déjà remarqué qu'elle était très agitée, maintenant, l'enveloppant de son regard, il voyait sa pâleur, l'altération de ses traits.

—Blanche, s'écria-t-il, qu'avez-vous ? Quel malheur venez-vous m'apprendre ?

—Mon ami, répondit elle, je ne viens pas vous parler d'un malheur qui n'est pas arrivé, mais prendre avec vous des mesures qui, je l'espère, l'éloigneront de nous.

—Mon Dieu, mais vous ne me rassurez pas ; au contraire, vous m'effrayez. Voyons, de quoi s'agit-il ?

Je me vois forcée de me séparer de ma fille, elle ne peut plus rester à l'hôtel.

—Que me dites-vous là ? Mais que se passe-t-il donc ?

—Henri, la vie de mon enfant est menacée.

—Oh ! Mais je ne comprends pas ; Blanche, de grâce, expliquez-vous.

Elle raconta l'incident de la ville, causé par le bouquet de roses, et elle ajouta, fort troublée et d'une voix haletante :

—Mon frère veut empoisonner ma fille, moi ensuite ; alors nous mortes, la fortune de M. de Mégrigny lui appartiendra, il aura atteint le but de toutes ses convoitises.

De Bierle vit que la jeune femme avait l'esprit troublé, que ses terreurs n'étaient qu'imaginaires, et il essaya de la calmer, de la rassurer par le raisonnement.

Elle l'écouta pendant quelques instants ; puis, tout à coup, se dressant comme par un ressort, ayant dans le regard une expression farouche, elle s'écria :

—Vous ne connaissez pas mon frère, vous ne le connaissez pas ! Eh bien, pour que vous le connaissiez et sachiez de quoi il est capable, je vais vous apprendre le crime qu'il a commis et que j'aurais voulu vous cacher toujours : M. de Mégrigny n'est pas mort, comme on l'a dit, comme le médecin l'a déclaré, d'une congestion cérébrale ; il est mort empoisonné par des fleurs sur lesquelles on avait versé du poison, que l'on mettait sur sa table de nuit durant son sommeil et dont, pendant plusieurs nuits, il a respiré l'odeur mortelle.

Et comme de Bierle la regardait avec une douloureuse pitié, se demandant si les paroles qu'il voulait d'entendre n'indiquaient pas un commencement d'aliénation mentale elle reprit,

—Oh ! ne vous effrayez pas, mon ami, je ne suis pas folle ; je pouvais être frappée de folie devant le cadavre de M. de Mégrigny, et, cependant, malgré l'horreur de cette nuit inoubliable, j'ai conservé toute ma raison. M. de Mégrigny est mort sachant qu'il mourait empoisonné par son beau-frère ; j'ai vu, sous mes yeux, s'accomplir l'œuvre du poison et j'ai conservé, dans un endroit secret où je l'ai caché, le dernier bouquet empoisonné. Ecoutez-moi, Henri, je vais vous dire ce qui s'est passé à l'hôtel de Mégrigny pendant cette épouvantable nuit qui a précédé la mort de mon mari.

Et, rapidement, sans omettre cependant aucun détail essentiel, elle fit à Henri l'effrayant récit qu'il écouta en frissonnant.

—C'est horrible, c'est épouvantable ! dit-il quand la jeune femme eut cessé de parler.

—J'ai dû me taire, je ne pouvais pas livrer mon frère à la justice.

—Oui, vous ne pouviez rien faire. Ainsi, c'est par cupidité que le baron...

—Ah ! c'est un grand misérable. Ce qu'il veut, Henri, ce qu'il lui faut, c'est la fortune de M. de Mégrigny.

—Mais donnez-la lui, Blanche, qu'il la prenne ! Ma modeste fortune et mon travail nous suffiront pour vivre heureux et tranquilles.

La jeune femme secoua tristement la tête.

C'est à Henriette qu'appartient la fortune de M. de Mégrigny, dit-elle ; je n'ai pas le droit de disposer de ce qui n'est pas à moi.

—C'est juste.

—Henri, reprit-elle avec animation, mon frère m'épouvante et, en vous le répète, la vie de mon enfant est menacée ; je ne serai tranquille que le jour où elle sera hors de cette maison maudite.

—Blanche, dans cette maison vous êtes près de votre fille, et pouvez sans cesse veiller sur elle.

—Est-ce que l'on voit, tapi sous des fleurs, le reptile venimeux prêt à mordre ? Je vous ai dit maintes fois, mon ami, je suis entourée d'espions et d'ennemis ; à l'exception de la nourrice, qui ne s'est pas laissée corrompre, je n'ai confiance dans aucun de mes serviteurs. Je veux éloigner ma fille, la cacher.

—C'est vous séparer d'elle, Blanche ; vous ne pourrez pas faire ce sacrifice.

—Pour la défendre contre son cruel ennemi, j'en ferais mille autres plus pénibles, plus douloureux. Ah ! vous ne savez pas tout ce qu'il y a de force chez une mère quand il s'agit de son enfant ! Pour ma fille, Henri, mais je donnerais ma vie !

Admettons, si vous le voulez, que mes terreurs soient sans raisons, folles ; mais, je vous le dis encore, tant que mon enfant ne sera pas en sûreté, loin de ceux qui peuvent attenter à sa vie, je n'aurai plus un instant de tranquillité.

—S'il en est ainsi, ma bien-aimée, je n'ai plus qu'à vous demander ce que je dois faire.

—Nous trouver une petite maison, pas loin de Paris, une maison bien cachée, avec un jardin, où nous installerons la nourrice et l'enfant, et une petite bonne qu'on donnera à la nourrice pour faire ses commissions, afin qu'elle ne quitte jamais la chère petite.

—Je trouverai, je l'espère, assez facilement ; dès aujourd'hui, Blanche, je m'occuperai de la chose. Êtes-vous satisfaite ?

—Oui. Tout près de Paris, n'est-ce pas ? afin que vous puissiez aller voir l'enfant souvent, et que moi-même je puisse l'aller voir de temps à autre, lorsque je pourrai me soustraire à la surveillance de mes espions.

Henri, plus que jamais nous devons être prudents, vous ne m'écrirez pas, après demain, à cette même heure, je viendrai ici savoir ce que vous aurez fait.

J'ai pensé, mon ami, que vous pourriez avoir besoin d'une certaine somme, tenez, voici cinq mille francs, c'est tout ce que je possède en ce moment ; mais, demain, je me ferai remettre vingt mille francs ; jusqu'à présent mon frère n'a pas encore osé me refuser les sommes que je lui ai fait demander.

—Ma chère Blanche, répondit le jeune homme, repoussant la main qui lui tendait les billets de banque, je ne suis pas à court d'argent, comme vous avez pu le penser ; gardez vos cinq mille francs.

—Non, non, prenez, je le veux.

—D'abord, Blanche, c'est beaucoup trop ; je crois bien que avec mille francs...

—Vous me rendrez plus tard ce que vous n'aurez pas dépensé. Prenez, Henri, si vous ne voulez pas que je sois vivement contrariée.

De Bierle ne pouvait plus refuser ; il prit les billets.

Le surlendemain, il apprit à Mme de Mégrigny qu'il avait trouvé et loué, à Bourg-la-Reine, au nom de la nourrice, la petite habitation qu'elle désirait. C'était une sorte de chalet meublé, construit au milieu d'un jardin de quelques centaines de mètres carrés et complètement entouré de murs garnis d'espaliers.

Le soir même, la jeune femme eut avec la nourrice une assez longue conversation, après lui avoir fait connaître la décision qu'elle avait prise, mais sans lui en dire la raison.

Dans la nuit, pendant que la jeune mère veillait près de la